LEARNECONOMIE

Economie et Gestion

EXERCICES CORRIGÉS
COMPTABILITÉ DES SOCIÉTÉS

wwww.learneconomie.blogspot.com

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 3 :

La SA « NOMAS » est constituée le 01/01/N avec un capital de 1.000.000Dhs divisé en 10.000 actions de 100Dhs.

Les apports sont constitués par :

Un apport en nature : immeuble de 800.000Dhs (dont terrain 200.000Dhs) grevé d'une dette de 200.000Dhs (emprunt auprès des établissements de crédit)

Des apports en numéraire de 400.000Dhs

L'apport en nature est libéré immédiatement et en totalité à la constitution de la société. Les apports en numéraire sont libérés de ¼ à la souscription par versement en banque

Les frais de constitution qui s'élèvent à 5.000Dhs sont payés par chèque bancaire le 10/01/N

Le conseil d'administration procède le 01/05/N à l'appel du 2ème quart et accorde un délai de 15jours

Tous les actionnaires ont répondu à l'appel (les fonds ont été versés en banque)

Le 01/10/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart

Le 31/10/N tous les actionnaires ont versés le 3ème et 4ème quart

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

Correction :

		01/01/N		
3461		Ass Compte d'apport en Nat	700.000	
149		AC S NA	300.000	
	111	Capital social		1.000.000
		de 1/4		
2313		Terrain Bâtis	200.000	
2321		Batiments	600.000	
5141		Bq	100.000	
	3461	Ass Compte d'apport en Nat		200.000
	1481	Emp auprès des étts de crédit		700.000
		de 10/01/N		
211		Frais de constitution	5000	
	5141	Bq		5000
		01/05/N		
3462		AC S et ANV	100.000	
	149	Act LSNA		100.000
		2ème quart		

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 2 :

Le 01/01/N la SA « X » a été constituée d'un capital social de 1.000.000Dhs (10.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs) libéré du minimum légal par versement en compte bancaire de la société, les frais de constitution s'élèvent à 30.000Dhs payé par chèque.

Le 01/04/N la société a fait appel au 2ème quart

Le 30/04/N tous les actionnaires ont répondu favorablement à l'appel par versement en compte bancaire de la société

Le 01/10/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart

Le 31/10/N tous les actionnaires ont versés le 3ème et 4ème quart

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

SAID LAGRANE

Correction :

3461		01/01/N Ass compte d'appt en Sté	250.000	
1119		Actionnaires capital S N A	750.000	
	1111	à Capital social		1.000.000
5141		Banque	250.000	
	3461	à Ass compte d'appt en Sté		250.000
2111		Frais de constit	30.000	
	5141	Banque		30.000
3462		01/04/N Act CS et ANV	250.000	
	1119	Appel du 2ème quart Acti CS N A		250.000
5141		30/04/N Bq	250.000	
	3462	Act CS et ANV		250000
3462		01/10/N Act CS et ANV	500.000	
	1119	Act CS non A		500.000
		3ème et 4ème quart		
5141		31/10/N Bq	500.000	
	3462	ACS ANV		500.000

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 3 :

La SA « NOMAS » est constituée le 01/01/N avec un capital de 1.000.000Dhs divisé en 10.000 actions de 100Dhs.

Les apports sont constitués par :

Un apport en nature : immeuble de 800.000Dhs (dont terrain 200.000Dhs) grevé d'une dette de 200.000Dhs (emprunt auprès des établissements de crédit)

Des apports en numéraire de 400.000Dhs

L'apport en nature est libéré immédiatement et en totalité à la constitution de la société. Les apports en numéraire sont libérés de ¼ à la souscription par versement en banque

Les frais de constitution qui s'élèvent à 5.000Dhs sont payés par chèque bancaire le 10/01/N

Le conseil d'administration procède le 01/05/N à l'appel du 2ème quart et accorde un délai de 15jours

Tous les actionnaires ont répondu à l'appel (les fonds ont été versés en banque)

Le 01/10/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart

Le 31/10/N tous les actionnaires ont versés le 3ème et 4ème quart

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

Correction :

		01/01/N		
3461		Ass Compte d'apport en Nat	700.000	
149		ACSNA	300.000	
	1111	Capital social		1.000.000
		Lib 1/4		
2313		Terrain Bâtis	200.000	
2321		Batiments	600.000	
5141		Bq	100.000	
	3461	Ass Cpte d'apport en Nat		200.000
	1481	Emp auprès des étbs de crédit		700.000
		10/01/N		
2111		Frais de constitution	5000	
	5141	Bq		5000
		01/05/N		
3462		AC Set ANV	100.000	
	1119	Act LSNA		100.000
		2ème quart		

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 2 :

Le 01/01/N la SA « X » a été constituée d'un capital social de 1.000.000Dhs (10.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs) libéré du minimum légal par versement en compte bancaire de la société, les frais de constitution s'élèvent à 30.000Dhs payé par chèque.

Le 01/04/N la société a fait appel au 2ème quart

Le 30/04/N tous les actionnaires ont répondu favorablement à l'appel par versement en compte bancaire de la société

Le 01/10/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart

Le 31/10/N tous les actionnaires ont versés le 3ème et 4ème quart

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

Correction :

3461		01/01/N Ass compte d'appt en Sté	250.000	
1119		Actionnaires capital S N A	750.000	
	1111	à Capital social		1.000.000
5141		Banque	250.000	
	3461	à Ass compte d'appt en Sté		250.000
2111		Frais de constit	30.000	
	5141	Banque		30.000
3462		01/04/N Act CS et ANV	250.000	
	1119	Appel du 2ème quart Acti CS N A		250.000
5141		30/04/N Bq	250.000	
	3462	Act CS et ANV		250000
3462		01/10/N Act CS et ANV	500.000	
	1119	Act CS non A 3ème et 4ème quart		500.000
5141		31/10/N Bq	500.000	
	3462	ACS ANV		500.000

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 3 :

La SA « ABC » a été créée le 01/01/N d'un capital composé des actions d'une valeur nominale de 200Dhs chacune réalisé comme suit :

L'actionnaire ERRAMI (5500 actions) : a réalisé les apports suivants :

- Local de 600.000Dhs dont la valeur du terrain 200.000Dhs
- Un camion de 500.000Dhs grevé d'un emprunt bancaire de 120.000Dhs sur 3ans
- Le reste en numéraire totalement libéré et versé dans le compte bancaire de a société

L'actionnaire TIJANI (3.000 actions): à réaliser les apports suivants :

- Stock de marchandises 340.000Dhs grevé d'une dette fournisseurs de 140.000Dhs
- Un mobilier de bureau 120.000Dhs
- Le reste en numéraire libéré totalement par versement dans le compte bancaire de la société

Les autres actionnaires ont souscrit 2.700 des actions et apportent en numéraire versé en compte bancaire de la société libéré totalement

Les frais de constitution de 28.000Dhs ont été payés par chèque bancaire n°139680

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution
2. Etablir le bilan d'ouverture du 01/01/N

Correction :

Les apports de Mr. ERRAMI : 5500 x 200 = 1.100.000

- **Les apports mixtes :**

2313 Terrain : 200.000
2321 Bâtiment : 400.000
2340 Camion 500.000
Numéraire : 120.000
Total : 1.220.000

- **Les apports à titres onéreux :**

Emprunt : 120.000
Total : 120.000

- **Les apports de Mr. ERRAMI =** 1.220.000 − 120.000 = 1.100.000

Les apports de Mr. TIJANI : 3000 x 200 = 600.000

- **Les apports mixtes :**

2351 Mobilier de bureau : 120.000
Marchandises : 340.000
Numéraire : 280.000
Total : 740.000

- **Les apports à titres onéreux :**

Dettes fournisseur : 140.000
Total : 140.000

- **Les apports de Mr. TIJANI =** 740.000 − 140.000 = 600.000

Les apports des autres actionnaires : 2700 actions

- Numéraires : 540.000

Total des actions émises par la société = 11500

Le capital social = 2.240.000 = (1.100.000 + 600.000 + 540.000)

www.learneconomie.blogspot.com

2. Le bilan d'ouverture de la SA « X » au 01/01/N

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob en non Valeur + Frais préliminaires	25.000	Capitaux propres + Capital social	1000.000
Immob corporelles + ITTO	30.000	Dettes de financement + Autres dettes de fin	60.000
Stocks + Mat F consommables	100.000	Dettes de passif circulant + Prs et C.R	20.000
Trésorerie actif + Bq	655.000		
Total	1.080.000	Total	1080.000

Exercice 2 :

La SA « DIAS » a été constituée d'un capital social de 2.000.000Dhs (10.000 actions d'une valeur de 200Dhs), ce capital a été réalisé par les apports suivants :

- 4.000 actions d'apport en nature sous forme d'une machine de 650.000Dhs grevé d'un emprunt bancaire sur 5ans de 150.000Dhs et d'un stock de marchandise de 400.000Dhs grevé d'une dette fournisseur de 100.000Dhs
- 6.000 actions en numéraire libéré totalement par versement en compte bancaire de la société

Les frais de constitution de 25.000Dhs ont été payés par chèque bancaire n°18798

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution
2. Etablir le bilan d'ouverture du 01/01/N

Correction :

Apports en nature = 1.050.000

Machine : 650.000

Marchandise : 400000

Apports en numéraire = 1.200.000

Apports mixtes = 1.050.000 + 1.200.000 = 2250.000

Apports à titre onéreux : 1 250.000

Emprunt : 150.000

Fournisseur : 100.000

Apports nets = 2.250.000 − 250.000 = 2.000.000

www.leareconomie.blogspot.com

c) Apports mixtes et à titres onéreux :

Exercice 1 :

Le 01/01/N la société « LAVAR » a été constituée d'un capital social de 1.000.000Dhs (10.000 actions d'une valeur de 100Dhs), ce capital a été réalisé par les apports suivants :

- Machine 300.000Dhs grevé d'un emprunt de 60.000Dhs sur 3ans
- Matière première 100.000Dhs grevé d'une dette fournisseur de 20.000Dhs
- Apports en numéraire 680.000Dhs versés totalement dans le compte bancaire de la société

Frais de constitution 25.000Dhs (par chèque)

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution
2. Etablir le bilan d'ouverture du 01/01/N

Correction :

Apports en nature = 400.000
Machine : 300.000
MP : 100.000

Apports en numéraire = 680.000

Apports mixtes = 400.000 + 680.000 = 1.080.000

Apports à titre onéreux : 80.000
Emprunt : 60.000
Fournisseur : 20.000

Apports nets = 1.080.000 - 80.000 = 1.000.000

1. Les écritures de constitution :

2332 3121 5141		Matériel et outillage MP Bq		
	3461 1481 4411	Ass compte d'app en sté Emprunt auprès des établ de crédits Frs		

4411 Frs
1486 Frs d'immobs LT > 12mois
4481 Dettes sur acquisition d'immobs CT < 12mois

www.leaneconomie.blogspot.com

Exercice 2 :

La SA « SOFAR » est fondée le 01/01/N au capital de 1.000.000Dhs divisé en actions de 100Dhs, les apports sont constitués par :

Des apports en nature comprenant un immeuble estimé à 150.000Dhs (dont terrain 50.000Dhs), un fonds commercial de 350.000Dhs et des marchandises pour 100.000Dhs

Des apports en numéraire pour 400.000Dhs

Les versements en espèces sont effectués au compte bancaire ouvert au nom de la société à l'AWB

Les frais de constitution dont le montant s'élève à 8.500Dhs sont réglés par chèque bancaire.

SAID LAGRANE

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution

Correction :

Apports en nature = 600.000

Immeuble : 100.000

Terrain : 50.000

Fonds commercial : 350.000

Marchandises : 100.000

Apports en numéraire = 400.000

Apports mixtes = 600.000 + 400.000 = 1.000.000 Dhs

1. Les écritures de constitution :

2230		Fonds commercial	350.000	
2313		Terrain Bâtis	50.000	
2321		Bâtiments	100.000	
3111		Mses	100.000	
5141		Bq	400.000	
		Ass compte d'app exigé		

www.learneconomie.blogspot.com

Vous pouvez les séparer

Par : SAID LAGRANE

Apports en numéraire = 30.000 x 100 = 3.000.000

Apports mixtes = 2.000.000 + 3.000.000 = 5.000.000

1. Les écritures de constitution :

3461		Ass compte d'apport en sté	5.000.000	
	101	Capital social		5.000.000
2340		Matériel de transport	400.000	
2351		Mobilier de Bureau	500.000	
311		Mses	600.000	
5141		Bq	3.000.000	
		Ass compte d'app en sté		5.000.000
211		Frais de Constitution	40.000	
	5141	Bq		40.000

2. Le bilan d'ouverture de la SA « X » au 01/01/N

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob en non valeur		Capitaux propres	
+ Frais préliminaires	40.000	- Capital social	5.000.000
Immobs corporelles			
+ Mat de Transp	400.000		
+ Mob, Mat de B et HD	500.000		
Stocks			
+ Mses	600.000		
Trésorerie actif			
+ Bq	2.960.000		
Total		Total	5.000.000

www.learneconomie.blogspot.com

Correction :

1. Les écritures de constitution : 01/01/N

3461	111	Ass Compte d'apport en sté Capital social de	3000.000	3.000.000
5141	3461	Bq Ass Compte d'apport sté Avis crédit 12345 de	3.000.000	3.000.000
2M		Frais de constitution Bq de	10.000	10.000

2. Le bilan d'ouverture de la SA « X » au 01/01/N

Actif	Montant	Passif	Montant
		1ère Bilan	
Total		**Total**	

b) Apports mixtes libéré totalement :

Exercice 1 :

Le 01/01/N la SA « X » a été constituée d'un capital social de 5.000.000Dhs composé de :

- Apport en nature 20.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs chacune, il s'agit de :
  Un camion 900.000Dhs
  Marchandises 600.000Dhs
  Mobilier de bureau 500.000Dhs
- Apport numéraire 30.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs chacune versés totalement en compte bancaire de la société.

Les frais de constitution de 40.000Dhs ont été payés par chèque bancaire.

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution
2. Etablir le bilan d'ouverture du 01/01/N

Correction :

Apports en nature = 20.000 x 100 = 2.000.000

Un camion : 900.000
Marchandises : 600.000
Mobilier de bureau : 500.000
Total = 2.000.000

www.learneconomie.blogspot.com

Par : SAID LAGRANE

Exercice 2 :

La société « ABC » a été constitué le 01/01/2018 d'un capital composé de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs chacune libéré d'un quart par versement en compte bancaire de la société, l'actionnaire ERRAMI qui souscrit 500 actions a libéré totalement ses actions

Les frais de constitution 10.000 actions payés par chèque bancaire

Le 01/04/2018 la société a fait appel au 2ème quart qui doit être versé avant à fin Mai

Le 30/04/2018 tous les actionnaires ont libéré le 2ème quart par versement en compte bancaire de la société

Le 01/08/2018 la société a fait appel au 3ème quart et 3ème quart qui doit être libéré avant fin Août

Le 31/08/2018 tous les actionnaires ont libéré leurs actions par versement en compte bancaire de la société

Le 12/09/2018 la société a versé les intérêts sur les versements anticipés au taux de 6% l'an par chèque bancaire

Correction :

3461 1119	1111	Ass-compte d'app en ité Act CS NA Capital social	750 000 2.250 000	3000 000
5141	3461 4468	Bq Ass cpt d'app en ité Autres cpt ass créditeurs	757500	750.000 37.500
2111	5141	Frais de constitution Bq	10.000	10.000
		01/04/N		
3462	1119	ACS ANV ACS NA Appel du 2ème quart	750.000	750.000
5141 4468	3462	Bq (30.000 - 500) x 100 x 1/4 Autres cpt ass créditeurs ACS ANV	737500 12500	750.000
		01/08/N		
3462	1119	ACS ANV ACS NA Appel du 3ème et 4ème q	1.500.000	1500.000
		31/08/N		
5141 4468		Bq Autres cpt ass créditeurs	1.425.000 75000	*
	3462	ACS ANV		1.500.000
		12/09		
6311	5141	Intérêts des emprunts et dettes Bq	1250	1250

SAID LAGRANE

www.learneconomics.blogspot.com

3462		Actionnaire CSANU	500.000	
	1119	A CS NA		500.000
5141		Bq	500.000	
	3462	ACSANU		500.000
3462		ACSANV	250.000	
	1119	ACSNA		250.000
5141		Bq	2275.00	
	3462	ACSANU (10.000 - 900) x 10% x 9/4		2275.00
5141		Bq	22425	
	3462	ACSANU		22500
	7197	Transport et charges d'exploit		900
	7381	Intérêt et pdt assimilés		225

Exercice 2 :

Le 01/01/N la SA « X » a été constituée d'un capital social de 3.000.000Dhs composé d'actions d'une valeur nominale de 200Dhs chacune dont 2000 actions d'apport en nature, il s'agit d'une machine industrielle, le reste des apports en numéraire libéré de moitié par versement en banque.

Les frais de constitution 32.000Dhs payés par chèque

Le 01/08/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart qui doivent être versés au plus tard le 15/08

Le 16/08/N tous les actionnaires ont répondu à l'appel par versement en banque sauf Fadoua souscriptrice de 1300 actions

Le 20/10/N Fadoua a versé le 3ème et 4ème quart majoré des frais de 600Dhs et les intérêts de retard au taux de 9% l'an.

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

SAID LAGRANE

www.learneconomie.blogspot.com

5141	119	Bq Actionnaire CSANV	100.000	100.000

➢ **Cas particuliers :**

a) **Actionnaire retardataire :**

Exercice 1 :

Le 01/01/N la SA « X » a été constituée d'un capital social de 1.000.000Dhs composé de 10.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs chacune, libéré du minimum légal (1/4) par versement en banque, les frais de constitution de 16.000Dhs ont été payés par chèque.

Le 01/04/N la société a fait appel au 2ème et 3ème quart

Le 31/04/N tous les actionnaires ont versés le 2ème et 3ème quart en banque

Le 01/08/N la société a fait appel au dernier quart qui doit être versé avant fin Aoute

Le 01/09/N tous les actionnaires ont versés le 4ème quart sauf Hamza souscripteur de 900 actions

Le 01/10/N Hamza a versé le 4ème quart majoré des frais pour 200Dhs et les intérêts de retard au taux de 12% l'an

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

Correction :

3461 119	1111	Ass compte d'appel exigé ACSNA Capital social	250.000 750.000	1.000.000
5141	34491	Bq Ass compte d'app exigé	250.000	250.000
EM	5141	Frais de constitution Banque	16.000	16.000

www.learneconomie.blogspot.com

Chapitre 1 : la constitution de la Société Anonyme SA

I. Le capital social libéré totalement :

a) Apports en numéraire libéré totalement :

Exercice 1 :

La société « X » a été constituée le 01/01/N d'un capital composé de 20.000 actions d'une valeur nominale de 100DH chacune libéré par versement en compte bancaire de la société, avis de crédit n°145698, les frais de constitution 15.000Dh payé par chèque bancaire n°156010

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution
2. Etablir le bilan d'ouverture du 01/01/N

Correction :

1. Les écritures de constitution :

3461		Associés - comptes d'apport en sté	2.000.000	
	1111	Capital social		2.000.000
5141		Banque		
	3461	Ass-cpt d'apport en sté		2.000.000
2111		Frais de constitution	15.000	
	5141	Banque		15.000

2. Le bilan d'ouverture de la SA « X » au 01/01/N

Actif	Montant	Passif	Montant
Fonds en non valeur - Frais préliminaire	15.000	Capitaux propres - capital social	2.000.000
Trésorerie Actif Bq	1.985.000		
Total	2.000.000	Total	2.000.000

Exercice 2 :

La SA « ABC » a été constituée le 01/01/N d'un capital composé de 15.000 actions d'une valeur nominale de 200Dhs chacune totalement libéré par versement en compte bancaire de la société, avis de crédit n°12345, les frais de constitution 10.000Dhs payé par chèque bancaire n°32650

TAF :

1. Enregistrer les écritures de constitution
2. Etablir le bilan d'ouverture du 01/01/N

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 3 :

La SA « NOMAS » est constituée le 01/01/N avec un capital de 1.000.000Dhs divisé en 10.000 actions de 100Dhs.

Les apports sont constitués par :

Un apport en nature : immeuble de 800.000Dhs (dont terrain 200.000Dhs) grevé d'une dette de 200.000Dhs (emprunt auprès des établissements de crédit)

Des apports en numéraire de 400.000Dhs

L'apport en nature est libéré immédiatement et en totalité à la constitution de la société. Les apports en numéraire sont libérés de ¼ à la souscription par versement en banque

Les frais de constitution qui s'élèvent à 5.000Dhs sont payés par chèque bancaire le 10/01/N

Le conseil d'administration procède le 01/05/N à l'appel du 2ème quart et accorde un délai de 15jours

Tous les actionnaires ont répondu à l'appel (les fonds ont été versés en banque)

Le 01/10/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart

Le 31/10/N tous les actionnaires ont versés le 3ème et 4ème quart

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

Correction :

		01/01/N		
3461		Ass Compte d'apport en Nat	700.000	
149		AC S NA	300.000	
	111	Capital social		1.000.000
		de 1/4		
2313		Terrain Bâtis	200.000	
2321		Batiments	600.000	
5141		Bq	100.000	
	3461	Ass Compte d'apport en Nat		200.000
	1481	Emp auprès des étts de crédit		700.000
		de 10/01/N		
211		Frais de constitution	5000	
	5141	Bq		5000
		01/05/N		
3462		AC S et ANV	100.000	
	149	Act LSNA		100.000
		2ème quart		

www.learneconomie.blogspot.com

Exercice 2 :

Le 01/01/N la SA « X » a été constituée d'un capital social de 1.000.000Dhs (10.000 actions d'une valeur nominale de 100Dhs) libéré du minimum légal par versement en compte bancaire de la société, les frais de constitution s'élèvent à 30.000Dhs payé par chèque.

Le 01/04/N la société a fait appel au 2ème quart

Le 30/04/N tous les actionnaires ont répondu favorablement à l'appel par versement en compte bancaire de la société

Le 01/10/N la société a fait appel au 3ème et 4ème quart

Le 31/10/N tous les actionnaires ont versés le 3ème et 4ème quart

TAF :

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de la société

SAID LAGRANE

Correction :

3461		01/01/N Ass compte d'appt en Sté	250.000	
1119		Actionnaires capital S N A	750.000	
	1111	à Capital social		1.000.000
5141		Banque	250.000	
	3461	à Ass compte d'appt en Sté		250.000
2111		Frais de constit	30.000	
	5141	Banque		30.000
3462		01/04/N Act CS et ANV	250.000	
	1119	Appel du 2ème quart Acti CS N A		250.000
5141		30/04/N Bq	250.000	
	3462	Act CS et ANV		250000
3462		01/10/N Act CS et ANV	500.000	
	1119	Act CS non A		500.000
		3ème et 4ème quart		
5141		31/10/N Bq	500.000	
	3462	ACS ANV		500.000

www.learneconomie.blogspot.com